

Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

Conception ESSEC

Session 2026

Sujet : « Vers une désoccidentalisation du monde ? »

1. Un sujet de réflexion ouvert

Le sujet proposé cette année a suscité un intérêt manifeste et a donné lieu à des copies généralement sérieuses, souvent riches en connaissances et relativement bien structurées. La très grande majorité des candidats a compris les enjeux généraux de l'intitulé et a tenté de mobiliser les principales dynamiques géopolitiques contemporaines afin d'interroger les transformations de l'ordre international. Cette réussite apparente ne doit cependant pas masquer les nombreuses difficultés rencontrées dans le traitement précis de la question posée. Comme souvent, ce sont moins les connaissances accumulées qui ont permis de distinguer les meilleures copies que la capacité à construire une démonstration rigoureuse à partir d'une analyse fine des termes du sujet.

L'intitulé s'inscrivait pleinement dans les problématiques centrales du programme. Il invitait à mobiliser les acquis relatifs aux dynamiques de la mondialisation, aux recompositions des rapports de puissance, à l'évolution de la gouvernance mondiale, aux héritages de la colonisation ainsi qu'aux transformations des modèles politiques, économiques et culturels. Le sujet présentait également une résonance particulière avec l'actualité internationale récente.

Toutefois, la proximité du sujet avec les débats géopolitiques les plus récents a parfois constitué un piège. De nombreux candidats se sont laissé entraîner vers une simple chronique de l'actualité internationale ou vers une réflexion générale sur la montée en puissance de la Chine. Or le sujet ne portait ni sur les relations sino-américaines ni sur l'émergence du Sud global. Il invitait à interroger un processus spécifique, celui de la désoccidentalisation, dont la compréhension supposait au préalable une définition précise de l'Occident lui-même.

L'un des principaux éléments discriminants entre les copies s'est ainsi situé dans la qualité du travail conceptuel réalisé en introduction. Les meilleurs candidats ont compris que l'Occident ne pouvait être réduit à une simple catégorie géographique. Ils l'ont défini comme une construction historique et civilisationnelle, voire un projet politique, associant des principes politiques, des normes juridiques, des représentations culturelles, un certain rapport à l'individu ainsi qu'une prétention à l'universalité héritée des Lumières. Cette approche permettait d'éviter les confusions fréquentes observées dans de nombreuses copies assimilant l'Occident aux seuls pays riches, à l'espace nord atlantique ou plus simplement encore aux États-Unis.

Le sujet était volontairement ouvert et permettait de mobiliser une grande diversité de connaissances acquises au cours des deux années de préparation. Il ne s'agissait toutefois ni de proposer une simple histoire de

l'Occident, ni de dresser un tableau des relations entre les États-Unis et la Chine, ni encore de traiter de manière générale de l'émergence du « Sud global ». Le cœur du sujet résidait bien dans l'analyse de la **désoccidentalisation**, de ses manifestations, de ses acteurs, de ses temporalités, de ses échelles et de ses limites.

Le terme « **vers** » devait tout particulièrement retenir l'attention des candidats. Il ne renvoie ni à un processus nécessairement linéaire, ni à une évolution achevée. Il invite au contraire à s'interroger sur une **direction possible**, sur une dynamique en cours, mais aussi sur son caractère incertain, différencié et réversible. Parler de « vers une désoccidentalisation » ne signifie donc pas que le monde serait déjà devenu non occidental, ni même que cette évolution serait inéluctable.

Le terme « **désoccidentalisation** » constituait dès lors le véritable pivot du sujet. Il devait être défini avec précision et nuance. Il pouvait désigner le recul de la centralité occidentale dans différents domaines – économique, politique, militaire, diplomatique, culturel ou normatif –, mais aussi la contestation de la prétention de l'Occident à définir des normes présentées comme universelles. Il ne fallait cependant pas réduire la désoccidentalisation à une simple opposition à l'Occident ou au remplacement de la puissance américaine par la puissance chinoise.

L'**Occident** lui-même devait faire l'objet d'une réflexion. Plus qu'une simple réalité géographique, il renvoie à une construction historique, politique, culturelle et idéologique. Il peut désigner un ensemble de sociétés partageant certaines institutions et certaines valeurs, mais aussi une communauté de puissance structurée autour de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, notamment depuis 1945. Les candidats pouvaient également interroger l'appartenance, variable selon les périodes et les critères retenus, de territoires tels que le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou Israël. Cette réflexion permettait d'éviter une assimilation trop rapide entre Occident, monde occidental, espace euro-atlantique, Nord global et démocraties libérales.

Enfin, « **le monde** » appelait une véritable analyse géographique. Le sujet ne devait pas être réduit à un face-à-face entre deux ou trois puissances. La désoccidentalisation ne prend pas les mêmes formes en Chine, en Inde, en Russie, dans les États du Golfe, en Afrique, en Amérique latine, en Asie du Sud-Est ou dans les sociétés européennes elles-mêmes. Elle devait donc être pensée à différentes échelles, du système international aux États, aux sociétés, aux territoires et aux individus.

Le sujet permettait ainsi d'articuler plusieurs dimensions : **géo historique, géographique, géopolitique, économique, culturelle mais au surtout au service d'une réflexion d'ensemble qui nécessitait de mobiliser des apports des programmes de première et deuxième année de préparation.**

2. Les principales notions à mobiliser

L'Occident : une réalité géographique, historique et politique

L'une des premières difficultés du sujet résidait dans la définition de l'Occident. Une définition strictement géographique était insuffisante. L'Occident ne se réduit pas à « l'Ouest » et ne se confond pas davantage avec le Nord développé. Il peut être appréhendé comme un ensemble historique et politique fondé sur des héritages communs, sur des institutions et sur un certain nombre de valeurs revendiquées comme universelles : libéralisme politique, démocratie représentative, droits individuels, libertés publiques, État de droit, économie de marché.

Philippe Nemo, dans *Qu'est-ce que l'Occident ?* (2004), permettait ainsi de réfléchir à la construction historique et culturelle de cet ensemble. Georges-Henri Soutou proposait également une distinction particulièrement utile entre plusieurs acceptions de l'Occident : un Occident abstrait, porteur de valeurs prétendues

universelles ; un Occident atlantique structuré par les États-Unis ; et un Occident susceptible de rechercher une forme d'autonomie européenne.

La question des frontières de l'Occident pouvait être utilisée comme un véritable instrument de problématisation. Le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande illustrent ainsi les limites d'une définition exclusivement territoriale. Leur insertion dans les réseaux occidentaux peut être politique, économique, militaire ou culturelle sans pour autant conduire à les considérer comme des composantes évidentes de l'Occident dans tous les domaines.

Il fallait également éviter la confusion entre **Occident et atlantisme**. L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord ne constitue pas à elle seule la définition de l'Occident. De même, les tensions croissantes au sein du camp occidental, notamment entre États-Unis et États européens, invitent à distinguer l'existence d'un ensemble occidental de son degré d'unité politique.

Occidentalisation et désoccidentalisation

Dans un second temps, La **désoccidentalisation** pouvait être envisagée comme un processus de remise en cause de la centralité occidentale, mais cette remise en cause possède plusieurs dimensions.

La désoccidentalisation peut ainsi revêtir plusieurs dimensions, qui ne se réduisent pas à la seule recomposition des rapports de puissance entre États. Elle est d'abord **économique**, avec le déplacement progressif du centre de gravité de la production, des investissements et des échanges vers l'Asie, qui contribue à relativiser le poids économique longtemps prépondérant des puissances occidentales. Elle est également **géopolitique**, à travers l'affirmation de nouvelles puissances, notamment émergentes, et la multiplication des pôles de décision et d'influence, qui contribuent à remettre en cause une organisation du système international longtemps structurée autour des puissances occidentales. Elle possède aussi une dimension **institutionnelle**, lorsque les institutions et les mécanismes de gouvernance internationale hérités de l'après-guerre sont contestés ou apparaissent de moins en moins représentatifs des rapports de force contemporains. La dimension **militaire** est également importante, dans la mesure où la supériorité occidentale, longtemps considérée comme un élément central de la hiérarchie internationale, est remise en cause dans certains espaces par la montée en puissance d'acteurs capables de concurrencer ou de contester les capacités militaires occidentales. La désoccidentalisation peut en outre être **culturelle**, lorsque les références, les productions et les modèles culturels occidentaux cessent d'être considérés comme les seules références légitimes ou universelles et se trouvent concurrencés par d'autres foyers de production culturelle. Elle est également **normative**, dès lors que la prétention à l'universalité de certaines valeurs associées à l'Occident, notamment en matière de démocratie, de droits humains ou de gouvernance, fait l'objet de contestations croissantes. Enfin, elle peut être **idéologique**, avec la progression ou la réaffirmation de modèles politiques alternatifs, qu'ils soient autoritaires, illibéraux, religieux ou nationalistes, qui remettent en cause l'idée selon laquelle les sociétés auraient vocation à converger vers des normes politiques définies par les démocraties occidentales. Les travaux de Didier Billion et Christophe Ventura, dans *Désoccidentalisation. Repenser l'ordre du monde* (2023), constituaient à cet égard une référence particulièrement centrale.

La désoccidentalisation ne devait donc pas être conçue comme une simple « **dé-occidentalisation** » **géopolitique**. Il pouvait exister simultanément une perte d'influence occidentale dans certains domaines et une persistance, voire une attraction, des modèles occidentaux dans d'autres.

3. Les principales attentes du jury

Comme les années précédentes, le jury attendait des candidats qu'ils mobilisent les différentes dimensions du programme. La réussite supposait une capacité à croiser les connaissances plutôt qu'à juxtaposer des chapitres de cours.

La question appelait notamment une réflexion sur les transformations de la hiérarchie mondiale depuis le XIXe siècle, la domination coloniale et impériale, les décolonisations, la guerre froide, la mondialisation, l'émergence de nouvelles puissances et les recompositions contemporaines de l'ordre international.

Ainsi, le sujet ne portait pas directement sur l'**occidentalisation du monde**. Il était donc inutile de consacrer une première partie entière à démontrer que l'Occident avait historiquement dominé le monde. En revanche, quelques rappels historiques étaient indispensables pour comprendre les ressorts contemporains de la désoccidentalisation : impérialismes européens, colonisation, domination économique, diffusion des normes occidentales, construction de l'ordre international de l'après-1945.

La profondeur historique s'est avérée insuffisante dans un grand nombre de copies. Beaucoup de candidats ont commencé leur démonstration en 1991, voire dans les années 2000, comme si la désoccidentalisation constituait un phénomène entièrement nouveau. Or, pour comprendre les revendications contemporaines de puissances comme la Chine, la Russie ou certains États du Sud, il fallait pouvoir mobiliser des héritages plus anciens : domination impériale, traités inégaux, colonisation, décolonisation, conférence de Bandung en 1955, mouvement des non-alignés ou encore contestation de l'ordre économique international. De même, la mémoire des guerres de l'opium et des traités inégaux occupe une place importante dans le récit national chinois et permet d'éclairer certaines revendications contemporaines. Mais le recours à l'histoire devait toutefois rester au service du raisonnement, il ne s'agissait pas de transformer la dissertation en récit de l'occidentalisation du monde.

4. Les qualités relevées dans les copies

Un sujet largement compris et qui a suscité une réelle mobilisation

Le sujet a manifestement inspiré les candidats. Les copies révèlent globalement un travail sérieux et une réelle volonté de mobiliser les connaissances acquises pendant les deux années de préparation.

L'épreuve a donné lieu à la correction de **3 452 copies**. La moyenne s'établit à **10,63/20**, pour un **écart-type de 3,8**. **15,8 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15/20**, témoignant d'une proportion significative de copies de très bon niveau.

Le sujet était donc suffisamment large pour permettre aux candidats cultivés et capables de problématiser de construire des démonstrations ambitieuses.

Des introductions souvent bien structurées

Sur le plan méthodologique, les difficultés observées sont largement comparables à celles des sessions précédentes. Si la majorité des candidats maîtrise les grandes étapes formelles de l'introduction : contextualisation, définition, problématique et annonce du plan ; certains candidats peinent encore à construire une véritable problématique et se réfugient fréquemment derrière des formulations vagues commençant par « dans quelle mesure ». Les meilleures copies ont au contraire proposé une hypothèse directrice claire et assumée dès l'introduction.

Certaines accroches étaient particulièrement bien choisies. Plusieurs candidats ont mobilisé le discours de Mark Carney au Forum économique mondial de Davos en janvier 2026 ou des déclarations de responsables chinois, notamment Wang Yi. Toutefois, les meilleures introductions étaient celles qui ne se contentaient pas d'utiliser l'actualité comme accroche mais qui s'en servaient pour faire émerger une véritable interrogation sur le sujet. Une définition particulièrement efficace relevée dans les copies proposait ainsi de considérer que, « plus qu'une réalité géographique, l'Occident symbolise un cadre culturel et politique pensé comme universalisable ». Une telle formulation permettait d'emblée de dépasser la simple opposition spatiale entre Ouest et Est.

La problématique doit poser un problème de manière nuancée

Il est nécessaire de rappeler qu'une bonne problématique énonce la thèse que le candidat défend et va s'efforcer de démontrer dans le développement. Les questions reposant sur une alternative ("peut-on dire que..., ou au contraire faut-il penser que... ?") ne sont donc pas les plus pertinentes dans la mesure où le candidat semble hésiter sur ce qu'il va chercher à démontrer. Certaines copies ont construit une véritable réflexion autour du paradoxe contenu dans le sujet : comment parler de désoccidentalisation alors que l'Occident conserve une puissance économique, militaire, technologique, culturelle et normative considérable ? Ou ont interrogé si l'affaiblissement relatif de l'Occident suffit-il à parler de désoccidentalisation du monde ? La remise en cause de l'hégémonie occidentale actuelle traduit-elle une simple transition de puissance vers de nouveaux pôles, ou assiste-t-on à une rupture civilisationnelle et institutionnelle remettant en cause l'universalité du modèle libéral ? Une problématique particulièrement pertinente consistait ainsi à se demander si, **alors que l'ordre libéral qui façonnait autrefois le monde semble remis en cause, cette évolution entraîne pour autant une véritable désoccidentalisation du monde**. Une autre formulation intéressante interrogeait le rapport entre le rattrapage des pays non occidentaux et la possibilité d'une désoccidentalisation réelle ou supposée.

Ces problématiques avaient le mérite de ne pas considérer la désoccidentalisation comme une évidence et de laisser place à une démonstration nuancée.

Une mobilisation inégale des dimensions historiques du sujet

Les meilleures copies ont su replacer les transformations contemporaines dans une temporalité plus longue. Les références à Bandung et à la naissance du mouvement des non-alignés ont notamment été pertinentes. La mobilisation des guerres de l'opium, des traités inégaux et du récit chinois de l'humiliation a également permis à certains candidats de montrer que la remise en cause actuelle de l'ordre occidental ne peut être comprise sans prendre en compte les héritages historiques de la domination occidentale. La référence à Kenneth Pomeranz et à la Grande Divergence a également été valorisée lorsqu'elle était utilisée pour expliquer la constitution historique de la domination occidentale.

Questionner le multi-alignement

L'une des principales évolutions résidait sans l'analyse du brouillage des rapports diplomatiques et dans le rôle croissant des puissances moyennes, qui disposent de marges de manœuvre accrues pour diversifier leurs partenariats. Le Moyen-Orient constitue à cet égard un exemple particulièrement éclairant : dans un espace qualifié de « post-américain » par Richard Haass, la Turquie, l'Iran, Israël, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Qatar développent des stratégies d'influence qui dépassent largement leur environnement régional et se projettent également en Asie ou en Afrique. Cette recomposition est également visible dans l'Indopacifique, où l'Inde, l'Australie, la Corée du Sud, le Japon ou l'Indonésie multiplient les partenariats et les coopérations selon des configurations variables. On assiste ainsi à la diffusion d'une **diplomatie multivectorielle**, particulièrement revendiquée par le Kazakhstan, qui consiste à multiplier les liens et à diversifier les partenariats en fonction des intérêts nationaux, y compris lorsque les relations bilatérales sont difficiles ou marquées par des tensions, comme l'illustrent les relations entre l'Inde et la Chine ou entre la Turquie et la Russie. Les États africains jouent eux aussi de cette diversification des partenaires pour accroître leurs marges d'autonomie et de négociation. Ce nouvel environnement, parfois qualifié d'« apolaire » ou de « post-occidental », ne signifie donc pas la disparition des alliances, mais il contraint les puissances occidentales à faire preuve d'une plus grande souplesse dans leurs relations avec des partenaires qui ne souhaitent plus nécessairement s'inscrire dans des logiques d'alignement durable.

Cette évolution conduisait également à privilégier la notion de « **multi-alignement** » plutôt que celle de « non-alignement ». Pierre Grosser souligne ainsi, dans *The Conversation* (2023), l'intérêt de ce terme, notamment à partir des positions défendues par le ministre indien des Affaires étrangères Subrahmanyam Jaishankar. Dans le prolongement du non-alignement historique, le multi-alignement correspond à une posture plus

active et participative, permettant aux États de multiplier simultanément les coopérations et de sélectionner leurs partenariats en fonction de leurs intérêts. Il traduit l'adaptation des stratégies diplomatiques à un système international plus fluide et plus fragmenté, dans lequel les puissances moyennes cherchent moins à choisir définitivement un camp qu'à préserver et accroître leurs marges de manœuvre. Cette logique peut également être rapprochée de la notion de « **partenariats à responsabilité limitée** », proposée par Samir Saran, président de l'Observer Research Foundation en Inde, ou encore du **minilatéralisme** (Pannier, 2015), qui désigne le développement de coopérations entre des groupes restreints d'États autour d'intérêts ou d'enjeux spécifiques. La multiplication de ces configurations témoigne ainsi moins d'un retrait généralisé des alliances que d'une transformation de leurs formes, de leur portée et de leur degré d'engagement.

Cette recomposition ne pouvait toutefois être comprise sans une **mise en perspective historique**, insuffisamment présente dans de nombreuses copies. Le sujet ne portait pas directement sur l'« occidentalisation du monde » : il était donc inutile de consacrer une première partie entière à démontrer, de manière générale, la domination historique de l'Occident. Quelques rappels étaient néanmoins indispensables pour comprendre les ressorts contemporains de la désoccidentalisation, qu'il s'agisse des impérialismes européens, de la colonisation, de la domination économique, de la diffusion des normes occidentales ou encore de la construction de l'ordre international issu de 1945. La profondeur historique ne pouvait en particulier être réduite à la seule fin de la guerre froide ou aux années 2000. Les revendications contemporaines de puissances comme la Chine, la Russie ou de nombreux États du Sud prennent en effet appui sur des héritages plus anciens, liés à la domination impériale, aux traités inégaux, à la colonisation, aux processus de décolonisation et aux contestations de l'ordre économique international. La conférence de Bandung de 1955 et le mouvement des non-alignés constituaient ainsi des références particulièrement pertinentes pour montrer que la volonté d'autonomisation à l'égard des puissances occidentales n'est pas une dynamique entièrement nouvelle. Dans le cas chinois, la mémoire des guerres de l'opium et des traités inégaux occupe également une place centrale dans le récit national et permet d'éclairer certaines revendications contemporaines relatives à la restauration de la puissance et de la souveraineté chinoises. L'histoire devait cependant demeurer au service de la démonstration : il ne s'agissait pas de transformer la dissertation en récit linéaire de l'occidentalisation du monde, mais de mobiliser les héritages historiques nécessaires pour **comprendre les recompositions contemporaines de la puissance, des alliances et des normes internationales**.

5. Les principales faiblesses relevées dans les copies

Une définition insuffisante de la notion de désoccidentalisation

Le principal écueil du sujet résidait dans la difficulté à définir précisément la notion centrale de **désoccidentalisation**. Dans de nombreuses copies, celle-ci disparaissait progressivement au profit d'une réflexion générale sur les relations internationales, la multipolarité, l'émergence du Sud global ou la rivalité sino-américaine.

Or, une dissertation pouvait être parfaitement informée sur les relations internationales contemporaines tout en étant insuffisamment centrée sur le sujet. Le jury attendait que les candidats interrogent les différentes dimensions de la désoccidentalisation : **recul de la puissance, perte d'influence, contestation normative, remise en cause de l'universalité des valeurs, diversification des modèles de développement et de gouvernance, transformation des rapports de force et recomposition des représentations du monde**. La désoccidentalisation ne devait donc pas être comprise comme une simple opposition à l'Occident.

Une définition trop imprécise de l'Occident

La définition de l'Occident a également posé problème. De nombreux candidats l'ont assimilé au bloc occidental de la guerre froide, à l'espace euro-atlantique ou aux États-Unis et à l'Europe, sans justifier leur choix.

Cette difficulté se retrouvait dans le traitement de territoires comme le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, Israël, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il fallait surtout éviter de considérer l'Occident comme un ensemble parfaitement homogène. La question des **valeurs communes**, de la communauté de principes, de la solidarité et de la cohésion devait être distinguée de celle des intérêts communs.

La notion d'**American way of life**, de même que celle d'**American dream**, pouvait être mobilisée pour montrer la puissance culturelle et symbolique de l'Occident, mais aussi pour interroger les formes de diffusion et de réappropriation de ces modèles. Enfin, la réflexion pouvait porter sur les différents « Occidents » : Occident atlantique, Occident européen, Occident global ou encore constructions discursives concurrentes telles que l'« Occident collectif » dans le discours russe.

Eviter une lecture décliniste

Le sujet appelait également les candidats à **éviter une lecture décliniste et linéaire de la désoccidentalisation**, consistant à annoncer la chute inéluctable d'un Occident vieillissant face à un « Sud global » présenté comme conquérant et revanchard. Si le poids relatif des économies occidentales est appelé à diminuer au cours des prochaines décennies, cette évolution ne saurait être assimilée à la disparition de leur puissance. Les projections de Goldman Sachs indiquent ainsi que la part des pays occidentaux dans le PIB mondial pourrait passer de 49 % aujourd'hui à 36 % en 2050, contre 70 % en 2000 ; mais ces données doivent être mises en regard des écarts persistants de richesse par habitant : en 2050, le PIB par habitant des États-Unis resterait ainsi trois fois supérieur à celui de la Chine (99 000 dollars contre 32 000), tandis que celui de l'Allemagne serait environ six fois supérieur à celui de l'Inde (79 000 dollars contre 13 000). La réflexion devait donc distinguer **déclin relatif et déclin absolu**, et mesurer les transformations de la hiérarchie mondiale sans conclure trop rapidement à un effacement de l'Occident. Cette prudence était d'autant plus nécessaire que les puissances occidentales conservent des atouts majeurs dans des secteurs stratégiques, notamment sur le plan technologique, mais aussi militaire comme les documents d'appuis le rappelaient. Les États-Unis sont toujours la première puissance militaire mondiale et dans le registre économique avec l'Union européenne, ils déposent ainsi chaque année respectivement environ 13 000 et 11 000 brevets « triadiques » - triple sceau américano-européo-japonais, contre environ 5 800 pour la Chine. Ces éléments invitaient à une analyse plus nuancée de la désoccidentalisation, attentive à la **persistance des asymétries de puissance**.

Un recours excessif au plan dialectique

Une grande partie des candidats a adopté un plan de type :

- I. Le monde reste occidental**
- II. Mais l'Occident est concurrencé**
- III. Cependant, l'Occident reste puissant.**

Ce type de plan quoique peu original pouvait fonctionner, mais seulement à condition d'être réellement démonstratif et nuancé.

D'autres plans se sont avérés plus stimulants :

- I. Le monde est occidentalisé et le reste**
- II. C'est l'assimilation et la réappropriation du cadre occidental qui par syncrétisme désoccidentalise en partie le monde**
- III. C'est par l'Occident lui-même que le monde pourrait se désoccidentaliser (en insistant sur les fractures internes au bloc Occidental)**

Dans beaucoup de copies, la troisième partie n'apportait qu'une contradiction artificielle aux deux premières. Elle devenait une manière de revenir à l'idée initiale sans véritablement dépasser le raisonnement. Près d'un tiers des copies ont consacré une première partie entière à l'occidentalisation du monde. Cette démarche était intellectuellement maladroite : le sujet ne demandait pas si le monde avait été occidentalisé. Quelques rappels

historiques étaient nécessaires pour expliquer les transformations contemporaines, mais une partie entière consacrée à l'expansion occidentale conduisait rapidement à perdre de vue la question de la désoccidentalisation.

Il était préférable de faire apparaître les héritages historiques **au sein du raisonnement**, notamment pour expliquer les revendications actuelles de certaines puissances et sociétés. Ainsi, les plans analytiques se sont révélés généralement plus efficaces. Ils pouvaient par exemple partir des manifestations de la désoccidentalisation, analyser ensuite les facteurs de cette transformation et enfin en montrer les limites, les contradictions et les différentes trajectoires.

La réduction de la réflexion au triptyque Chine/Russie/États-Unis

Le deuxième grand biais a été la réduction de la désoccidentalisation à la montée en puissance chinoise. Le sujet s'est ainsi parfois transformé en un simple face-à-face **États-Unis/Chine**. Les meilleures dissertations ont montré que la désoccidentalisation ne pouvait être réduite à la montée en puissance de la Chine. Elles ont su intégrer la Russie, l'Inde, les puissances du Golfe, certains États africains ou latino-américains, mais aussi les acteurs non étatiques et les sociétés. Certaines copies ont également opposé, avec profit, différentes conceptions du monde, par exemple la vision occidentale de l'ordre international à la conception chinoise du *tianxia*.

Le sujet invitait ainsi à élargir l'analyse à une pluralité d'acteurs et de trajectoires de contestation de la prééminence occidentale. Il ne pouvait ainsi être réduit à la seule affirmation de la Russie ou de la Chine : la **Russie**, à travers la dénonciation de l'« Occident collectif » (Aboville, 2024), entend remettre en cause l'ordre international dominé par les puissances occidentales; l'**Inde** cherche à renforcer son autonomie stratégique tout en refusant de s'inscrire dans une logique d'alignement systématique ; les **puissances du Golfe** développent des stratégies d'affirmation et de diversification de leurs partenariats ; tandis que plusieurs **États africains** revendiquent de nouvelles marges d'autonomie dans leurs relations avec les anciennes puissances coloniales et avec les autres pôles de puissance. Les **puissances latino-américaines** participent elles aussi à cette recomposition en cherchant à diversifier leurs partenariats et à accroître leur capacité d'action. La désoccidentalisation devait par ailleurs être appréhendée à travers des acteurs non étatiques, notamment les **organisations internationales**, les **firmes transnationales**, mais aussi les **sociétés et les individus**, qui contribuent à la circulation, à la contestation ou à la transformation des normes, des modèles et des rapports de pouvoir. Les contestations politico-religieuses constituaient également une dimension importante du sujet, dès lors qu'elles peuvent s'inscrire dans une remise en cause de l'universalité revendiquée par certains modèles occidentaux. La désoccidentalisation devait donc être envisagée comme une **recomposition plurielle, multiscalaire et multidimensionnelle du système international**, qui ne signifie ni nécessairement le déclin uniforme de l'Occident, ni son remplacement mécanique par une nouvelle puissance hégémonique, issue du Sud Global.

Une distinction parfois insuffisante entre puissance relationnelle et puissance structurelle

Une partie importante des candidats a raisonné sur la puissance relationnelle de l'Occident : sa capacité à influencer directement d'autres acteurs. La référence aux travaux de Susan Strange s'est ainsi avérée souvent utile. La puissance structurelle, c'est-à-dire sa capacité à déterminer les règles du jeu, les normes, les institutions, les standards, les cadres financiers et les catégories à travers lesquels s'organisent les relations internationales, a en revanche été bien moins analysée. Cette distinction permettait de comprendre le paradoxe central du sujet : l'Occident peut perdre une partie de son poids relatif dans la gouvernance mondiale tout en conservant une capacité considérable à structurer les règles du système international. Les théories de l'hégémonie, notamment celles de Charles Kindleberger et Robert Gilpin, pouvaient également contribuer à cette réflexion.

Les valeurs et dimensions culturelles trop peu étudiées

La dimension normative a été l'un des grands angles morts des copies. L'Occident devait également être envisagé comme un ensemble politique et culturel fondé sur certaines valeurs : libertés individuelles, droits humains, démocratie représentative, État de droit, égalité juridique. Interroger la désoccidentalisation devait donc conduire à questionner la **remise en cause de ces valeurs ou de leur prétention à l'universalité**.

Cette dimension normative et idéologique pouvait notamment être éclairée par les travaux classiques de Francis Fukuyama sur la « fin de l'histoire » (1991), qui ont formulé, au lendemain de la guerre froide, l'hypothèse d'une convergence des sociétés vers la démocratie libérale et l'économie de marché, ou par ceux de Samuel Huntington sur le « choc des civilisations » (1997), qui mettent au contraire l'accent sur la persistance de fractures culturelles et civilisationnelles dans l'organisation du monde. Mais il s'est avéré souvent plus stimulant de convoquer des analyses plus récentes comme Ivan Krastev et Stephen Holmes (2019) sur le « **moment illibéral** » qui permettaient également d'interroger les remises en cause contemporaines de certains principes du modèle démocratique libéral, y compris au sein même des sociétés occidentales. Cette réflexion pouvait être prolongée par la **critique des doubles standards** dans l'application du droit international, ainsi que par l'analyse de la montée de régimes autoritaires ou illibéraux et de certaines contestations religieuses ou conservatrices de normes sociales considérées comme occidentales. Toutefois, la remise en cause de certaines valeurs occidentales ne devait pas conduire à une lecture caricaturale opposant mécaniquement un Occident homogène à des sociétés non occidentales supposées uniformément hostiles à ses modèles. Il importait au contraire de montrer que l'Occident continue d'exercer une forte capacité d'attraction, notamment auprès de certaines jeunes gens, en raison de ses libertés politiques et individuelles, de ses modes de consommation, de ses universités, de ses opportunités économiques ou encore de son rayonnement culturel. Les printemps arabes, les mobilisations de Hong Kong ou diverses mobilisations démocratiques contemporaines pouvaient ainsi être mobilisés pour montrer que la circulation des aspirations démocratiques et des références occidentales demeure une réalité, y compris dans des sociétés engagées par ailleurs dans des processus d'autonomisation ou de contestation de la domination occidentale.

La gouvernance mondiale insuffisamment traitée

La **gouvernance mondiale** a été étonnamment peu présente dans les copies. Les institutions internationales constituaient pourtant un terrain privilégié pour observer la désoccidentalisation : Organisation des Nations unies, Fonds monétaire international, Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce, institutions financières alternatives, BRICS et Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures. L'enjeu n'était pas seulement de réciter les noms des organisations. Il fallait se demander dans quelle mesure les puissances émergentes cherchent à **transformer les institutions existantes**, à les contourner ou à construire des institutions alternatives.

Les néocolonialismes et les héritages impériaux trop peu interrogés

Les copies ont souvent évoqué la colonisation et la décolonisation sans prolonger l'analyse vers les **néocolonialismes contemporains**. La question de la désoccidentalisation permettait pourtant d'interroger la persistance de rapports de dépendance économiques, monétaires, militaires, diplomatiques ou culturels.

La situation du continent africain était particulièrement intéressante à cet égard, notamment à travers le recul de certaines présences françaises au Sahel, la concurrence de nouveaux partenaires et la transformation des perceptions locales de l'influence occidentale. La **francophonie**, étonnamment peu mobilisée, pouvait constituer un exemple intéressant pour réfléchir à la persistance de formes d'influence culturelle après la décolonisation. Il convenait toutefois de ne pas substituer au récit de la domination occidentale un récit inverse et tout aussi simplificateur.

6. Des références scientifiques attendues, à condition d'être réellement connues

Les candidats avaient à leur disposition de nombreuses références permettant d'enrichir le raisonnement. Parmi les références particulièrement pertinentes figuraient :

Depuis les classiques : **Francis Fukuyama**, *The End of History and the Last Man* (1992, article de 1989) pour la réflexion sur la victoire apparente du modèle libéral à la fin de la guerre froide ; **Samuel Huntington**, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* (1996-1997), notamment pour sa réflexion sur la montée de la Chine et du monde musulman et sur la remise en cause de l'universalisme occidental. ; **Kenneth Pomeranz**, *The Great Divergence* (2000), pour replacer la domination occidentale dans l'histoire économique mondiale ; **Susan Strange**, *States and Markets* (rééd. 1994). notamment pour la distinction entre puissance relationnelle et puissance structurelle ; **Robert Gilpin** et **Charles Kindleberger**, pour les théories de l'hégémonie et de l'ordre international ; **Georges-Henri Soutou**, *La grande rupture. De 1989 à nos jours* (actualisée 2025) pour distinguer différentes configurations de l'Occident. Des références étaient ainsi particulièrement liées au sujet : **Didier Billon et Christophe Ventura**, *Désoccidentalisation. Repenser l'ordre du monde* (2023), **Sophie Bessis**, *L'Occident et les autres* (2003), pour interroger les rapports historiques entre Occident et sociétés non occidentales ; **François Heisbourg**, *La fin de l'Occident ? L'Amérique, l'Europe et le Moyen-Orient* (2005), qui pouvait être utilisé à condition de le replacer dans son contexte ; **Michel Duclos**, *Le monde des nouveaux autoritaires*, (2019) qui décrit un monde « occidentalosceptique » en évoquant les autoritaires assumés ou encore **Kishore Mahbubani**, *Le défi asiatique* (2008), pour sa critique de la prétention occidentale à définir les règles du monde. Des références plus récentes pouvaient également être mobilisées selon l'angle retenu, **N. Gnesotto**, *Fracture dans l'Occident* (2025) ou aussi **Thomas Gomart**, *Qui contrôle qui ?* (2026).

Ce faisant, la multiplication des références ne constitue jamais en elle-même une qualité. Le **name dropping demeure contre-productif**, comme il est répété à chaque rapport de jury. Une référence scientifique n'a d'intérêt que si le candidat est capable d'expliquer la thèse de l'auteur et de montrer en quoi celle-ci permet de répondre au sujet. Sans ces éléments de justification, les citations d'auteurs s'avèrent généralement contreproductives. Une copie citant cinq ou six auteurs réellement maîtrisés sera toujours préférable à une copie accumulant une vingtaine de noms sans analyse.

7. Les documents d'accompagnement

Comme les années précédentes, les documents proposés devaient être considérés comme des **supports de réflexion et d'argumentation**, et non comme le contenu même du devoir. Une minorité de candidats s'est appuyée presque exclusivement sur les documents. Cette démarche est insuffisante dans une épreuve destinée à évaluer avant tout la capacité à mobiliser des connaissances personnelles et à construire une démonstration.

À l'inverse, les meilleures copies ont utilisé les documents pour conforter une idée, préciser une situation ou introduire un exemple, tout en développant une réflexion autonome.

8. Les productions graphiques

Si les productions graphiques de type croquis régionaux sont attendues et valorisées, ce n'est le cas que lorsque celle-ci présentent a minima un intérêt direct avec le sujet et que celui-ci est articulé avec le développement. Or de trop nombreuses productions graphiques ont été sans véritable rapport avec le sujet : cartes du Cachemire, du canal du Mozambique, organisation spatiale du Brésil ou simples graphiques statistiques, réalisées souvent de manière trop peu soignée. Nous souhaitons rappeler ici qu'un croquis n'est pertinent que s'il permet de **spatialiser un argument développé dans la dissertation**.

Quelques productions ont néanmoins été particulièrement intéressantes, notamment des schémas portant sur l'Indo-Pacifique ou sur le retour des « néo-empires ». Leur intérêt venait moins de leur sophistication

graphique que de leur capacité à faire apparaître les rapports de force et les recompositions spatiales directement liés au sujet.

Un croquis ou un schéma doit être :

- précisément intitulé ;
- construit autour d'une légende organisée ;
- cartographiquement lisible ;
- localisé ;
- commenté dans le développement ;
- intégré à la démonstration.

Un croquis plaqué, non commenté et sans rapport direct avec l'argumentation peut davantage desservir la copie qu'il ne la valorise.

9. La forme et la qualité de l'expression

La qualité de l'expression demeure un élément important de l'évaluation. Les copies sont globalement mieux écrites que lors de certaines sessions précédentes, mais des difficultés persistent : fautes d'accord, orthographe des noms propres, ponctuation, phrases trop longues ou trop simples, tournures familières et parfois formulations enfantines.

Les candidats doivent également veiller à leur **calligraphie**, à la lisibilité de leur copie et à l'organisation matérielle du devoir. Les ratures trop nombreuses nuisent à la compréhension du raisonnement. La maîtrise du vocabulaire géographique, historique et géopolitique doit être accompagnée d'une maîtrise de son usage. Employer un terme technique ne suffit pas : il faut l'employer dans un contexte où il possède réellement une pertinence analytique. Tous les sigles doivent être explicités lors de leur première utilisation.

10. La longueur et l'équilibre de la copie

Un nombre trop important de copies étaient particulièrement courtes, parfois de cinq pages ou moins.

Il convient de rappeler qu'une copie de concours doit disposer d'un volume suffisant pour développer une argumentation précise. Une copie d'environ huit pages constitue un ordre de grandeur minimal raisonnable pour permettre à une démonstration ambitieuse de se déployer, tandis que les meilleures copies atteignent fréquemment dix, onze ou douze pages.

La longueur n'est évidemment pas un critère autonome d'évaluation. Une copie longue mais vide ne vaut pas mieux qu'une copie plus courte et dense. Cependant, dans un sujet aussi vaste, une copie trop courte traduit généralement une difficulté à développer les arguments, à varier les échelles et à mobiliser suffisamment d'exemples. Par exemple pour la clarté d'ensemble, une sous-partie doit développer une idée, formulée clairement, puis la démontrer et l'illustrer par des exemples précis, localisés et datés.

11. Conseils aux futurs candidats

Le sujet de cette année confirme plusieurs exigences fondamentales de l'épreuve.

1) Il faut analyser tous les termes du sujet, y compris quand celui-ci contient une préposition (tel ici le « vers » qui constituait un élément important du sujet).

2) Une dissertation n'est pas une restitution de cours. Elle est une démonstration. Les connaissances doivent être sélectionnées en fonction de la problématique et hiérarchisées.

3) L'histoire ne doit pas être sacrifiée à l'actualité. Même lorsqu'un sujet paraît très contemporain, les phénomènes géopolitiques doivent être replacés dans des temporalités plus longues. Le sujet exigeait certes une mise en perspective historique, mais celle-ci ne devait en aucun cas prendre le pas sur le raisonnement géopolitique. L'histoire devait être mobilisée comme une profondeur explicative. Les références historiques n'avaient de pertinence que dans la mesure où elles éclairaient une situation géopolitique contemporaine : les rapports de force entre acteurs, leurs stratégies d'autonomisation, leurs alliances et partenariats, leurs rivalités, leurs capacités d'influence.

4) Une réflexion géographique doit être véritablement mobilisée. Il faut localiser les phénomènes, changer d'échelle et éviter de réduire la planète à quelques grandes puissances.

5) Les acteurs doivent être diversifiés. Les États restent centraux, mais les organisations internationales, les firmes transnationales, les mouvements politiques et religieux, les sociétés et les individus participent également aux processus de transformation de l'ordre mondial.

6) Les références scientifiques doivent être maîtrisées. Il vaut mieux citer quelques auteurs dont on connaît précisément les travaux que multiplier les noms sans expliquer leur apport.

Enfin, une attention particulière doit être portée à **l'expression écrite, à la structure du raisonnement, aux transitions et à la conclusion**. Les transitions ne sont pas de simples phrases de liaison : elles doivent montrer comment le raisonnement progresse d'une partie à l'autre. Trop souvent négligée, voire bâclée faute de temps, **la conclusion constitue pourtant un moment essentiel** de la dissertation. Elle doit synthétiser les principaux résultats de la démonstration et apporter une réponse claire et nuancée à la problématique. L'ouverture, lorsqu'elle est proposée, doit rester brève et directement articulée au sujet. Une mise en perspective ou prospective bien que souvent délicate peut être pertinente, à condition qu'elle prolonge l'analyse menée dans la copie si elle repose sur des éléments mis en évidence au cours de la démonstration, et non pas prendre la forme d'une opinion personnelle ou d'une prédiction gratuite. Pour les candidats qui choisissent ce type d'ouverture, il ne s'agit donc pas de dire ce qu'ils pensent de l'avenir, mais de faire preuve de précautions et de nuances afin d'identifier, à partir des éléments analysés, quelles évolutions peuvent être envisagées.